

Communiqué de presse - Bobigny, le 9 mars 2020

Santé bucco-dentaire : le Département de la Seine-Saint-Denis lance un bus itinérant pour des soins gratuits

Stéphane Troussel et Pierre Laporte ont lancé lundi 9 mars un bus bucco-dentaire, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, l'Éducation nationale, la CPAM et l'Ordre des chirurgiens-dentistes. Itinérant, ce bus sillonnera le territoire pour réaliser des dépistages et effectuer des soins dentaires principalement auprès des écoliers mais aussi des populations les plus fragiles.

La santé bucco-dentaire est souvent considérée comme un marqueur des inégalités sociales et territoriales. Des études¹ ont démontré des corrélations importantes entre la santé bucco-dentaire et le niveau socio-économique de la population, ou encore avec les territoires de l'éducation prioritaire. A ce titre, la Seine-Saint-Denis, territoire à la fois le plus jeune de France métropolitaine et parmi les plus pauvres est doublement concerné. Il s'agit également d'un désert médical, auquel l'offre en soins dentaires n'échappe pas, avec seulement 3 dentistes libéraux pour 10 000 habitant.e.s, contre 5,3 au niveau national.

2 500 bénéficiaires par an

Face à ce constat, le Département de la Seine-Saint-Denis a donc décidé de lancer son premier bus bucco-dentaire itinérant, gratuit pour les bénéficiaires, sans conditions de couverture sociale. Celui-ci viendra compléter et renforcer les actions de prévention mises en place depuis plus de 30 ans avec les villes du territoire, au travers d'une convention, pour animer des ateliers de prévention afin de sensibiliser les publics à la santé bucco-dentaire.

¹DREES, *Santé bucco-dentaire des enfants : des inégalités dès le plus jeune âge*, Etudes et Résultats, n°847, juillet 2013.

Camion totalement réaménagé en cabinet dentaire mobile, le bus départemental de santé dentaire permettra d'aller à la rencontre de près de 2 500 personnes par an : 2 000 écoliers de 4/5 ans et de 7/8 ans, et des publics plus fragiles du territoire comme les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Il bénéficiera de la présence d'un chirurgien-dentiste et d'une assistante dentaire, d'une salle d'attente et d'une salle de soin avec un équipement complet (siège, outils, radiographie).

La tournée du bus se déroulera en deux temps : un premier arrêt pour effectuer les dépistages puis un second arrêt pour réaliser les premiers soins. Si des soins plus importants sont nécessaires, une orientation vers des chirurgiens-dentistes sera faite. Après un premier arrêt à l'école élémentaire Paul Doumer de La Courneuve du 9 au 13 mars, le bus continuera à Tremblay-en-France dans deux écoles. Il reviendra ensuite sur ses pas pour effectuer les soins nécessaires à l'issue des premières consultations. Il poursuivra sa route au Centre Social de Romainville à partir du 6 avril.

Le Département de la Seine-Saint-Denis a acheté le bus pour un montant de 500 000 euros et consacrera chaque année 400 000 euros en fonctionnement pour le déploiement du bus. Pour faire face à ces dépenses, le Département a pu bénéficier de 250 000 euros issus des crédits du Plan Pauvreté et de 100 000 euros de l'ARS au titre du FIR (Fonds d'intervention régional). Le Département continuera par ailleurs d'aider financièrement les villes du territoire dans leur action de prévention bucco-dentaire auprès des publics scolaires, à hauteur de 100 000 euros par an.

« Je suis très fier, avec Pierre Laporte, Vice-président chargé des affaires de santé, de l'action volontariste du Département en matière de santé bucco-dentaire. Ce nouveau bus permet d'être au plus près des besoins en allant au-delà des enjeux de prévention. Il constitue ainsi une véritable passerelle entre la prévention et l'accès aux soins, particulièrement importante dans un territoire comme le nôtre marqué par de fortes inégalités notamment en matière de santé. » Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis.

Contact Presse

Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu / glarrieu@seinesaintdenis.fr / 06 35 84 13 82